



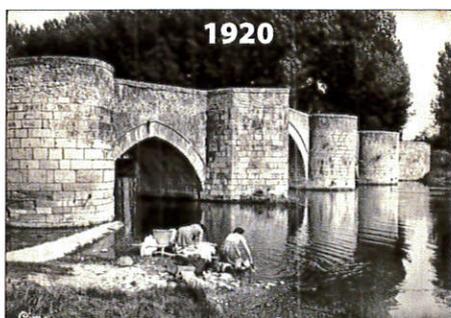
Au Chevet des Ponts de la Gartempe !

Pont Neuf :

Les travaux du Pont Neuf ont été réalisés du 17 au 25 octobre par le Département avec l'entreprise du groupe EUROVIA. Suite à la purge et à l'enlèvement des matériaux de surface, au-dessus de l'étalement, celle-ci est apparue conforme.



De ce fait, les désordres s'étant révélés moins importants, le tablier du pont a reçu un nouveau comblement, puis a été revêtu d'un enrobé de surface. Ainsi, ces travaux terminés, le Pont Neuf a pu rouvrir à la circulation dès le mercredi 26 octobre, soit 3 jours plus tôt que prévu.



Contrôle des Ouvrages d'Art

Le Vieux Pont

Dans le cadre de la visite de reconnaissance des ouvrages d'art situés sur nos communes et éligibles au Programme National "Ponts de France Relance", le Vieux Pont a fait l'objet d'un contrôle par le bureau d'études de la CEREMA.

Lors de cette visite, il a été relevé des désordres pouvant mettre en jeu à court terme la sécurité des personnes et des biens. En conséquence, nous avons été alertés, ainsi que les services de l'État, de cette situation préoccupante, nécessitant de prendre les mesures immédiates de sécurité.

Il convient donc d'étudier clairement la faisabilité de la réalisation de travaux de remise en état du Vieux Pont, interdit depuis aux engins motorisés, et devenu uniquement voie réservée aux piétons et cyclos, par décision des maires de Saint-Savin et de Saint-Germain, cet ouvrage étant la propriété des deux communes.

Rappelons que le Vieux Pont est classé au titre des monuments historiques par arrêté du 20 août 1896.



ÉDITO

Cette fin d'année 2022 va nous questionner sur nos comportements quotidiens. Nous devons mieux maîtriser nos consommations d'énergie, d'eau, de gaz, d'électricité et respecter davantage notre environnement en limitant nos déchets.

Le contexte mondial avec la guerre en Ukraine nous oblige à être solidaires et nous devons en assumer les conséquences en toute conscience. A nous de nous organiser pour rendre acceptable cette période qui nous contraint à des mesures restrictives et nous demande de nous adapter à l'évolution sociétale indispensable pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

La commune prend ses responsabilités en demandant à chaque utilisateur d'un bien communal de réduire de 10% l'ensemble de leurs consommations, en limitant la durée de l'éclairage public, en réduisant sensiblement le niveau de chauffage et d'éclairage mais surtout en adoptant des comportements responsables et des réflexes simples mais efficaces.

Cette fin d'année voit plusieurs chantiers au service de l'amélioration de notre cadre de vie, en centre-bourg. Eaux de Vienne qui a la compétence de la gestion des eaux usées va renouveler l'assainissement autour de la place de la Libération ainsi que le réseau des eaux pluviales qui est à la charge de la commune.

En début d'année prochaine, et pendant plusieurs mois, le SIMER va gérer le chantier de la mise en accessibilité autour de la place et le renouvellement de la voirie, de la mairie jusqu'à la promenade rue de l'abreuvoir. Nous organiserons au mieux la gestion des voies d'accès et du parking selon l'avancée des travaux.

Ce programme est une première réponse au plan de gestion obligatoire pour l'UNESCO et à notre obligation réglementaire pour l'accessibilité de nos commerces.

Le conseil municipal suit avec attention deux projets complexes, la rénovation énergétique des bâtiments du pôle éducatif (écoles et cantine) et l'étude des désordres de structure du vieux pont, classé, commun à nos deux communes.

Le contexte est difficile, la charge est lourde et complexe, mais la volonté de poursuivre le développement de l'attractivité de notre commune est intacte. L'ensemble du conseil municipal y contribue aux côtés des employés communaux qui sont beaucoup sollicités. Je les en remercie.

Je vous souhaite une fin d'année sereine.

Votre maire, Hugues Maillet

Informations communales

Restauration du pont de l'ancienne voie ferrée Saint-Benoît / Le Blanc

Les travaux du pont de l'ancienne voie ferrée Saint-Benoît/Le Blanc s'inscrivent dans le cadre de la future mise en service de la Véloroute n°94, itinéraire cyclable d'Echiré (79) à Argenton-sur-Creuse (36) et plus largement de La Rochelle à Montluçon via Bourges. Elle traversera le département de la Vienne sur 110 km de Nalliers à Saint-Sauvant via Saint-Savin, Chauvigny, Poitiers et Lusignan. Son tracé repose majoritairement sur des routes à faible trafic



mais aussi sur des sites dédiés au vélo comme sur les 16 km d'ancienne voie ferrée de Fleix à Nalliers.

Les travaux de restauration comprenaient principalement les rejointoiements partiels des parapets, tympans et voûtes. Les plinthes (pierres en encorbellement) éclatées ont été également reconstituées. Ces travaux ont nécessité l'utilisation de matériels spécialement adaptés et spectaculaires comme l'emploi d'une nacelle pour accéder aux sous-voûtes ou encore de ponts flottants pour accoster au pied

des piles. Ces engins permettent de se substituer à de lourds échafaudages et répondent aux préconisations de la loi sur l'Eau notamment pour la transparence du débit de la Gartempe sous le pont et la récupération des débris de chantier.

Chiffrés à 200 000 €, les travaux ont été financés par le Département de la Vienne avec la participation de l'Etat dans le cadre du Plan France Relance Vélo (20,9 %) et le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine (25 %) pour la valorisation du schéma régional des véloroutes et voies vertes.

Il était une fois...

La voie ferrée de Mignaloux-Nouaillé au Blanc a été déclarée d'intérêt public le 7 avril 1879. La section de Mignaloux-Nouaillé / Chauvigny a été ouverte à l'exploitation le 18 juin 1883, celle de Chauvigny / Saint-Savin le 28 septembre 1885 et la dernière section de Saint-Savin à la gare du Blanc a été mise en service le 7 novembre 1887. La ligne a été fermée aux voyageurs entre Mignaloux-Nouaillé et Le Blanc, le 27 mai 1940. Le service des marchandises a disparu progressivement entre Jardres et Le Blanc de 1988 à 1994. La ligne fut déclassée

de Jardres à Saint-Aigny - Le Blanc, le 10 novembre 1993. La ligne a nécessité la construction de plusieurs ouvrages d'art remarquables notamment le tunnel de Saint-Benoît, long de 206 mètres, et le viaduc du Blanc, sur la Creuse, constitué de 21 arches pour une longueur de 528 m. On recense également quatre ouvrages d'une longueur supérieure à 90 m : le pont sur la Vienne (168 m), le pont sur l'Anglin (98 m), le viaduc de la Caronnière (92 m) et le pont sur la Gartempe à Saint-Savin (97 m) composé de trois arches dites à anse de panier.

Chantiers en centre-bourg

Place de la Libération, Assainissement

Le syndicat Eaux de Vienne renouvelle le réseau d'assainissement des eaux usées (EU) autour de la place de la Libération dont il a la compétence soit 210 mètres de réseaux et 23 branchements. La collecte des eaux pluviales est de la compétence de la Commune, celle-ci a confié la maîtrise d'œuvre à Eaux de Vienne pour le renouvellement des 95 mètres de réseaux et des 13 branchements.

Ces travaux seront réalisés début novembre par l'entreprise Colas suite aux travaux du Pont Neuf jusqu'au 23 décembre 2022.

Place de la Libération, mise en accessibilité des commerces et rénovation voirie

Suite aux travaux sur les réseaux, le syndicat du SIMER effectuera le chantier de

mise en accessibilité des trois côtés de la place de la Libération (de la mairie au Crédit Agricole, de la Mutuelle de Poitiers jusqu'à la rue du 19 mars et de la Pizzeria du coin de la rue jusqu'à la rue de l'Abreuvoir, côté promenade. Les trottoirs seront en béton désactivé suite à l'accord de l'Architecte de Bâtiments de France (les pavés en béton poreux sont interdits).

Pendant toute la durée des travaux, il sera procédé à des arrêtés de circulation pour rendre accessible la place selon les tronçons en travaux. Les commerces resteront accessibles.

Halte aux pigeons !

Le Maire a pris un arrêté pour procéder à une campagne de régularisation de la population de pigeons de ville (dont la prolifération constitue une calamité dans le centre-bourg de la commune) durant le mois d'octobre sous la responsabilité de deux Lieutenants de Louveterie.

Aire de jeux

Une aire de jeux a été aménagée au square Heusenstamm. Quatre jeux dont une structure multi-activités y ont été installés ; les enfants de 3 à 8 ans peuvent venir en profiter, sous la surveillance obligatoire d'une personne majeure.



Une inauguration symbolique de cet espace de jeux a eu lieu en présence de nos amis allemands, belges et anglais, en visite dans le Saint-Savinois, à l'occasion des célébrations d'anniversaires organisées par le Comité de Jumelage durant le week-end du 15 août dernier.

Convention

Le 21 octobre 2022, une convention tripartite entre la Mairie, la Paroisse et l'EPCC a été signée.



Elle est le socle d'un bon fonctionnement entre les différentes parties pour l'exercice de leurs activités respectives dans le respect de chacun.

Une réunion biannuelle permettra d'informer des différentes activités culturelles, culturelles ou festives programmées ou souhaitées qui impactent le site et en particulier l'église.

M. Guillaume de Russé, président de l'EPCC, représenté par le directeur Xavier Bouyer, le Père Auguste Sambou pour la Paroisse et Hugues Maillat, maire, se félicitent de cet aboutissement qui doit conduire à une mise en valeur commune du site exceptionnel qu'est le Site Patrimonial Remarquable de Saint-Savin.

Plan communal de sobriété énergétique

L'heure est à la responsabilité collective pour tous les utilisateurs de bâtiments communaux, le maire sollicite les associations, établissements, services, pour emprunter le chemin de la sobriété des consommations d'énergies et éviter les gaspillages, notamment l'éclairage et le chauffage, en revisitant nos comportements et planning d'activités. Une économie de -10% est demandée aux utilisateurs de bâtiments publics.

Dans ce cadre, le comité du Syndicat ENERGIES VIENNE qui s'est tenu le mardi 20 septembre dernier, a décidé d'agir sur les consommations des communes et notamment sur l'Eclairage Public (EP). Ainsi, la décision a été prise de réduire uniformément le temps de fonctionnement de l'éclairage public situé sur les réseaux SRD. L'extinction est généralisée de 22H00 à 6H30 depuis début octobre jusqu'à la fin du mois d'avril 2023.

Les illuminations de Noël, peu consommatrices car en LED, seront réduites dans la durée et uniquement pendant les heures d'éclairage public.

Expérimentation au carrefour de la D951 avec l'avenue du Général de Gaulle

A la demande de la commune, les services de voirie du Département ont expérimenté un aménagement au carrefour de la D951 et de la D11, en bas de l'Avenue du Général de Gaulle. Des mesures de trafic ont été réalisées avant et pendant cet aménagement provisoire. Au regard des résultats et des commentaires que la population nous a remontés, il va être envisagé un aménagement durable en coopération avec les services du Département. Cette expérience nous fait constater l'effet ralentisseur, en particulier des véhicules qui arrivent de Saint-Germain et qui montent l'avenue du général De Gaulle.

Nouveau chef des sapeurs pompiers

Félicitations à Valentin Fayolle, conseiller municipal, pour son grade d'adjudant remis à l'issue du défilé du 14 juillet. Il a pris le commandement du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Savin, lors de la cérémonie officielle du 9 mai devant le Logis de l'Abbé en présence des autorités, des élus locaux et des sapeurs-pompiers des secteurs voisins.



Octobre Rose

Cette année encore, la commune de Saint-Savin s'est associée à la Ligue Contre le Cancer, à l'occasion de la campagne OCTOBRE ROSE, destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Une première animation a eu lieu le vendredi 14 octobre, jour du marché, en présence du Docteur COSTE, Président du Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer, qui a souligné "l'importance du dépistage car aujourd'hui ce sont seulement 40 à 50 % de femmes qui se font dépister, c'est encore très insuffisant". Notons aussi la présence de la représentante du Magasin d'Usine AUBADE, venue exposer l'action de son entreprise pour OCTOBRE ROSE.

Puis, le dimanche 16 octobre, en matinée, une soixantaine de personnes se sont déplacées pour une marche solidaire sur un parcours de 6 km organisé dans les rues et chemins de Saint-Savin, sous un soleil radieux. A leur arrivée, les participants ont pu se désaltérer et apprécier les gâteaux

salés/sucrés, faits "maison" par l'équipe municipale et les adhérents du Club de Gym Volontaire.

Notons la présence parmi les participants de M. René Billard âgé de 93 ans.

Nous vous remercions pour votre mobilisation.

De plus, des boîtes tirelires ont été déposées chez vos commerçants pour la collecte des dons durant tout le mois d'octobre.

Les fonds récoltés seront entièrement reversés au Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer.



Du nouveau au Saint-Savin

Nous souhaitons la bienvenue à Michael RICHARDS et Sytze DAM, respectivement de nationalité britannique et néerlandaise, qui ont repris depuis la mi-juillet

le Restaurant LE SAINT-SAVIN
22 place de la Libération,

à la suite de Christian et Anabel BARBERA, partis vers d'autres horizons.

Ils arrivent de Corrèze où ils tenaient auparavant un hôtel-restaurant.

Informations communales

La rentrée au Collège

La rentrée au Collège Prosper Mérimée s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Il s'agit de la 2^e rentrée pour Mme Pérache, la Principale de l'établissement et d'une nouvelle rentrée pour les 185 élèves et les membres du personnel enseignant et non enseignant au nombre de 33.

Le protocole sanitaire Covid-19, en cette rentrée, est au niveau 0. Le collège continue de proposer aux élèves du gel hydroalcoolique à l'entrée du collège, a allégé le protocole à la demi-pension et continue de maintenir une aération des locaux.

Prolongeant la dynamique de l'an passé, l'ensemble des activités pédagogiques et éducatives se déploient avec un accent mis sur le suivi individualisé des élèves (renforcement du dispositif des Devoirs Faits, Remédiation, Tutorat et autres politiques éducatives et pédagogiques visant à améliorer la qualité du cursus offert au sein du collège) et sur la consolidation de la relation aux familles. Les élèves continuent d'avoir accès à des clubs créés et animés le plus souvent par des Enseignants : un club Echecs, un club Web TV, un club Escape Game, un club Lecture, un club Mangas, auquel s'ajoute un club de Jeux de société, animé par l'animatrice jeunesse de la MJC de la Vigne

aux Moines, le but étant aussi, ici, de créer des liens entre le collège et son territoire. Nouveauté : un club autour du jeu de société Warhammer.

Autre projet ancrant le collège dans son territoire, un projet autour de la danse, du théâtre, des marionnettes, de la parole, du sport et de l'Anglais : le projet "Lang(u)ages". S'emparer de 2 langages, celui de la danse et du théâtre, de façon à s'interroger sur notre singularité au sein d'un groupe, notre relation à l'autre, notre rapport aux langages et à la communication, voilà ce dont parlera ce spectacle. Être soi, être compris, comprendre les autres... vaste sujet, vaste projet!

Ce projet culturel, porté tout au long de l'année scolaire par la Compagnie Tusitala (représentée par Valentine Chambet, comédienne metteur en scène et Victorine Lucas, danseuse chorégraphe) est à destination d'un public en milieu rural. Différents établissements scolaires et différentes structures locales vont effectivement participer à ce projet : le collège Prosper Mérimée est principalement concerné et porteur du projet mais monte ce projet avec les élèves du Pôle éducatif du Val de Gartempe de St Savin et ceux de l'école élémentaire de La Puye. La MJC la Vigne aux Moines participe

aussi au projet, par l'accueil d'ateliers inter-générationnels.

Jusqu'à début avril 2023, les élèves d'une des 2 classes de 5^e du Collège Prosper Mérimée vont travailler avec la Compagnie Tusitala à la confection d'un spectacle, qui sera donné en représentation le vendredi 7 avril 2023.

Ce projet est porté et financé par le Collège, mais aussi par la DRAC (Direction Régionale des Actions Culturelles), la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle) et le Syndicat de collège de St Savin, ensemble de structures que je remercie chaleureusement pour leur active participation et soutien.

Dernière actualité pour le collège : l'entrée, en tant que collège pilote pour le Sud Vienne, dans le dispositif TNE : Territoire Numérique Educatif. Grâce à des dotations de matériels, de ressources numériques, grâce à de la formation continue également, le collège construit un nouveau projet éducatif autour de l'utilisation du numérique, en lien avec les écoles élémentaires du bassin de formation (St Savin, La Puye, St Pierre de Maillé). Un dispositif co-financé par le CD 86 et le Rectorat de Poitiers.

Mme PERACHE

La rentrée au Pôle Educatif de Territoire le "Val de Gartempe"

126 élèves répartis sur six classes ont été accueillis par les enseignants, AVS, ATSEM le 1^{er} septembre. Les agents communaux de Saint-Savin et Saint-Germain assurent la restauration, la garderie et l'entretien des locaux.

Le temps scolaire réparti sur 4 jours et demi, intègre 24 heures de cours et trois heures d'activités périscolaires. Les municipalités ayant à cœur que les familles trouvent un accueil tous les jours de la semaine, ont maintenu les TAP le mardi après-midi de 13h30 à 16h30.

Les enseignants et agents ont gardé le même protocole sanitaire qu'en juin. Bien évidemment, ce protocole évoluera en fonction des circonstances. Pendant l'été, la municipalité de Saint-Savin a restauré les vestiaires et sanitaires des agents ainsi que l'économat pour la somme de 14 500 €. Du nouveau matériel de stockage des produits secs a été financé par les deux communes (3800 €)

Les municipalités accordent une dotation pour l'achat de fournitures, manuels et matériels mis à disposition des enfants, soit 75 euros par enfant. Elles participent aux frais de déplacements pour des activités telles que la piscine, le gymnase et diverses visites. Cette année est envisagé un séjour à la neige pour les CM1 et CM2.

Les services communaux

* Les activités périscolaires

Les mardis de 13h30 à 16h30, les 96 enfants inscrits, bénéficient d'activités périscolaires : la création de bande dessinée, la vannerie, l'initia-

tion à la fresque, le théâtre, le bricolage, des activités sportives (judo, jeux de ballons en extérieur, danse). Ces activités sont assurées par des intervenants diplômés. Elles sont financées pour partie par les communes du regroupement (Saint-Savin, Saint-Germain, Villemort et Antigny), la CAF, l'Etat, ainsi que les parents à hauteur de 22 €/an par enfant pour 108 heures annuelles, soit 0,20 € de l'heure.

Elles sont coordonnées par Gatien Catrou, Directeur du secteur enfance et jeunesse à la MJC "la Vigne aux Moines".

En concertation, les partenaires (Communes, Enseignants et la MJC) veillent à offrir un maximum d'activités diverses et complémentaires aux enfants du territoire. L'intérêt est que nos enfants vivant en zone rurale puissent découvrir et pratiquer autant d'activités sur place que leurs camarades des zones urbaines.

* La garderie

Le souci essentiel des deux communes est de permettre aux parents qui travaillent, entre autres, d'avoir une prise en charge de leurs enfants avant et après la classe sur 2 sites, en maternelle et en élémentaire. Le service de garderie est assuré à partir de 7h30 le matin pour 1€45 et de 16h30 à 18h30 après la classe pour 1€90 (goûter compris).

* La restauration scolaire

Pour la somme de 3€, 108 enfants bénéficient quotidiennement de repas diversifiés et équilibrés, préparés et servis par les agents des deux

communes. Nous nous engageons à éviter les aliments transformés ou industriels. Dans l'optique du respect de la loi EGALIM, l'approvisionnement de produits de qualité, se fait au maximum en circuit court, producteurs pratiquant une agriculture raisonnée et commerçants locaux. Un repas végétarien est servi par semaine.

Par l'intermédiaire du pesage des aliments jetés, les enfants sont sensibilisés au respect de la nourriture, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au tri sélectif des déchets.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un contrat est passé avec le laboratoire "Qualise" qui pratique régulièrement des analyses sur les plats et les surfaces. Cette démarche permet aux agents de bénéficier de conseils, de maîtriser et corriger leurs pratiques. Les analyses déjà effectuées sont satisfaisantes.

L'inflation du coût des matières premières et de l'énergie est un réel souci. Cela nécessite un effort en matière de gestion de la part de tous, afin de garder des repas de qualité.

Le plan mercredi

Toujours dans le souci d'aider à la prise en charge pour les familles de leurs enfants, la Communauté de Communes a confié à la MJC "la Vigne aux Moines", l'accueil des enfants les mercredis de 12h à 18h30.

Les enfants concernés sont récupérés à la sortie des cours par les animateurs. L'effectif est en constante progression.

Activités Associations culturelles et sportives



MJC VAM repart sur les chapeaux de roues !

Petit retour sur l'été...

Le 6 juillet, la MJC a fêté l'été.

De nombreux parents, oncles, tantes, grands-parents, ... sont venus assister aux représentations des ateliers théâtre, danse et musique.

Ouvert une semaine de plus que l'année précédente, soit jusqu'au 12 août, l'accueil de loisirs a connu un franc succès cet été !

Nous avons pu constater une hausse des inscriptions, avec 2 semaines dont les effectifs étaient au complet.

Les enfants, comme les parents, étaient ravis et les demandes d'inscriptions, pour l'accueil périscolaire du mercredi après-midi, ne se sont pas faites attendre !

Nous les remercions pour cette marque de confiance.

Les spectacles, organisés avec la collaboration de la BOULIT' ont été très appréciés.

Nous devons d'ores et déjà réfléchir aux prochaines diffusions.

Les sorties nature ont permis à des familles de découvrir la Cani-rando, avec les chiens de l'Association Kolyma.

D'autres ont pu assister au Brame du Cerf et apprendre plein de choses concernant les cervidés.

Une sortie photo ainsi qu'une balade en poney, sont également programmées cet automne.

Si vous avez des idées ou souhaits de balades ou activités à faire en famille, n'hésitez pas à nous les soumettre !

Petite note moins positive, nous avons dit au revoir à Pauline, qui est partie vers de nouvelles aventures familiales!

Néanmoins, nous avons accueilli, avec grand plaisir, Gatien CATROU, titulaire d'un BP JEPS Loisirs Tous Publics, pour la remplacer.

Dès son arrivée, il n'a pas tardé à poursuivre le travail commencé par Pauline, concernant l'organisation des TAP, entre autres.

Une rentrée plus que prometteuse

Depuis septembre les ateliers de la MJC VAM ont redémarré.

14 sont proposés, pour les petits comme pour les grands !

De la danse, en passant par le yoga, Qi-Gong, théâtre, musique, poterie, jusqu'à la photo.

Nous sommes ravis de pouvoir vous proposer un large choix d'activités sur notre territoire, et constatons avec grand plaisir que cela est apprécié, puisque les inscriptions sont nombreuses, certains ateliers sont même déjà au complet !

D'ailleurs, une représentation de danse aura lieu le 13 décembre à 18h à la MJC.

Gatien et Chachou (espace jeunesse) préparent actuellement les prochaines vacances de la TOUSSAINT, pour lesquelles nous avons déjà de nombreuses inscriptions.

7 ados auront la chance de partir en Espagne la première semaine des vacances.

Le 17 décembre nous réitérerons également, pour la 3ème édition, notre soirée Sexy Danse à l'espace Chambet.

Mesdames, venez travailler votre féminité pour prendre confiance en vous, ... en tenue de Noël !

Et nous avons gardé le meilleur pour la fin !

L'ouverture de notre café SoLiDaRePaiReS !!!

Ouvert à tous, les mardis matins, mercredis et jeudis en fin d'après-midi.

Vous souhaitez papoter, tisser des liens, des conseils voire même de l'aide ?

Au café SoLiDaRePaiReS vous pourrez trouver tout ça !

Prochaines dates à retenir

- **mercredi 2 novembre** de 14h à 17h : sortie photo, animée par Rémy Berthon et Jean-Pierre, bénévoles,

- **13 novembre** de 14h à 17h : balade en poney, au gîte en Lo,

- **18 novembre** à 20 h conférence gesticulée sur le thème des écrans,

- **13 décembre** à 18h : représentation de danse, suivie d'un pot à la MJC

- **17 décembre** à 20h à l'Espace Chambet : soirée Sexy Danse Femme « Spéciale Noël »

Pour toutes demandes d'inscriptions au centre de loisirs (3-11 ans), Gatien est à votre écoute au 07 83 32 11 41 ou par mail à enfance@mjcvam.fr

Pour les demandes d'inscriptions à l'espace jeunes (de 11 à 25 ans), nous vous invitons à contacter Chachou au 06 25 43 26 17 ou par mail à jeunesse@mjcvam.fr

Retrouver toute notre actualité sur notre site Internet ou notre page Facebook MJC VAM – La Vigne Aux Moines – 86



Point numérique



Porteur numérique
Intervention sur le marché



Commune à vendre, Saint-Savin



M. de Pourcaugnac



14 juillet, Revue Sapeurs-Pompiers



14 juillet



La Vie Chante, 12 août, Gartempe 206



Concert Novafonic Quartet, 18 juillet, MPVG

de mai



Marche Octobre Rose, 16 octobre, Municipalité



Concert Claudi Arimany, 21 juillet, MPVG



Comité de jumelage, 13 août



Club Lions de Couhé-Vivonne
escapade en voitures de collection
25 septembre



Festival de Chorales, 12 juin, La Vie Chante

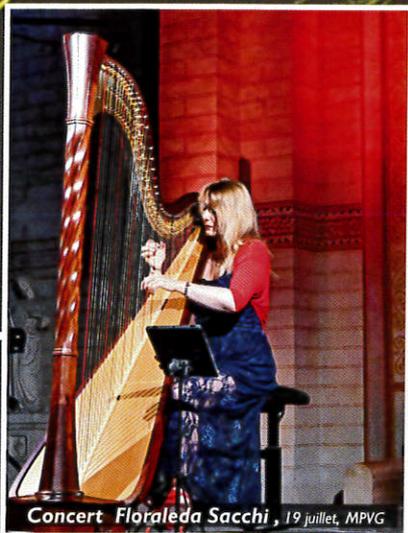


14 juillet



Vide-greniers, 11 septembre, Centre Cantonal Culturel

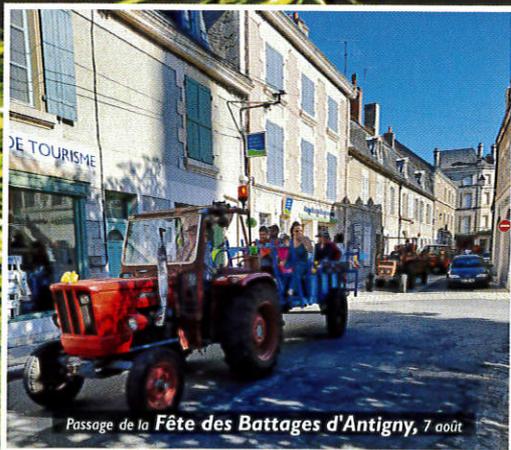
à octobre



Concert Floraléda Sacchi, 19 juillet, MPVG



Fête des Associations, 3 septembre, Municipalité



Passage de la Fête des Battages d'Antigny, 7 août



Maxi Verte de la Gartempe, Passage vététistes, 26 mai, CPA de Lathus



"Monsieur de Pourceaugnac", 9 juillet, MJC Yam



Marché des Producteurs, 22 juillet, Comité des Fêtes

Activités Associations culturelles et sportives

ER Art Contemporain

Galerie ER / Les Amis de la Galerie



Invitée par l'association Les Amis de la Galerie ER, l'artiste Brésilienne Marinilda Boulay a séjourné à Saint-Savin pendant la semaine du 12 septembre. Deux journées ont été consacrées à un atelier pour 2 classes de 5^e du collège de Saint-Savin, avec la participation de la nouvelle enseignante en arts plastiques, Justine Labalette. Le séjour s'est clôturé par le week-end des journées du Patrimoine, avec la présentation à la galerie, des oeuvres réalisées par les enfants à côté des aquarelles de l'artiste !

"Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe"

La 9^e édition du festival Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe, donnée sur le thème de la Dolce Vita, cet art de vivre italien, a encore tenu toutes ses promesses. Aux 6 concerts professionnels de haut niveau, donnés du 18 au 28 juillet, sur 4 sites de la Communauté de communes, dont 3 à Saint-Savin, sont venus s'ajouter 3 superbes concerts jeunes talents qui ont fait le plein dans les locaux du Cérasmus.

A Saint-Savin, le bandonéoniste Fabio Furia et son tonitruant Novafonic Quartet, dans un répertoire 100% tango argentin, ont ouvert le festival sur les bords de la Gartempe. Floraleda Sacchi, une des références mondiales de la harpe, et l'un des plus grands flûtistes de notre temps Claudi Arimany, qui nous a fait l'honneur de sa présence (aux côtés de ses amis, le flûtiste Edouard Sanchez et le pianiste Pedro Rodriguez), ont animé le festival avec 2 brillants concerts donnés dans l'Abbatiale.

Trois "jeunes talents" : Apolline Khou, Ionah Maiatsky et Arminas Suchovas ont également enchanté le public, venu en grand nombre au Cérasmus, avec 3 mémorables concerts de piano. Ce festival a été aussi pour nous l'occasion de mettre l'accent sur le Patrimoine Vienne et Gartempe, grâce au savoir de Béatrice

Guyonnet et ses collègues, avec les visites de lieux uniques de notre territoire, notamment une partie du patrimoine médiéval de Saint-Savin venu se greffer dès le Moyen Âge autour de l'Abbaye : fortification, pont, moulin, église et chapelle

Fort de ce succès, l'Association, avec l'aide de ses Directeurs Artistiques Anna et Philippe Argenty, prépare déjà la 10^e édition, qui se tiendra du 17 au 27 juillet 2023, laquelle marquera notre fort attachement à notre origine Saint-Savinoise. Un dîner-concert de présentation sera donné le 31 mars 2023 dans la salle des fêtes de Saint-Germain.

Entre temps nous vous donnons rendez-vous pour un concert de fin d'année le 4 décembre 2022 à l'Espace Gartempe de Montmorillon.

Toutes informations et commentaires sur notre site www.mpvg.fr. N'hésitez pas à venir nous rejoindre en adhérant à l'association



EPCC, Abbaye de Saint-Savin : bilan de la saison estivale

(Re)découvrir l'abbaye de Saint-Savin en s'amusant !

Adieux l'été, bonjour l'automne ! Après une saison riche en événements (spectacles nocturnes, cinéma de plein air dans le jardin abbatial, Les Jardins du yoga et la Foire Intergalactique), l'équipe de l'abbaye de Saint-Savin est heureuse de vous informer des différentes animations pour cette fin d'année 2022 !

Les vacances de la Toussaint ont été l'occasion de découvrir ce monument en famille grâce à de nombreuses animations. Les plus audacieux ont pu venir enquêter à l'abbaye le 29 octobre à 19h en participant à la Murder Party **Le Mystère de la Relique** (jeu d'enquête nocturne théâtralisé). Frisson, suspens et courage ont été au rendez-vous pour ce weekend d'Halloween !

Proposés également à chaque période de vacances scolaires, les visites théâtralisées et le jeu d'évasion nocturne LARCIN À SAINT-SAVIN vous attendent pour une découverte inédite de l'abbaye de Saint-Savin, de jour comme de nuit !

Une exposition VOODOO IN HAÏTI (la tradition vaudou à Haïti), sera présentée au public entre le 7 novembre et le 30 décembre 2022. Cette exposition retrace le travail photographique de Jean-Claude Coutausse (Reporter photographe travaillant pour le quotidien LE MONDE) et nous fait voyager grâce à 36 clichés à la découverte des traditions Vaudou de l'île d'Haïti à la fin du siècle dernier. Saisissante.

Récapitulatif des Manifestations

Le mystère de la Relique : le 29/10/22 à 19h – 25€/personne, inscription conseillée, dès 14 ans

Visite théâtralisée : les mardis et les jeudis des vacances scolaires à 15h – 13€/adulte (Tarif réduit pour les enfants)

Escape Game Larcin à Saint-Savin : les mercredis des vacances scolaires à 21h – 18€/personne, forfait famille à partir de 60€ (2 adultes+2 enfants)

Exposition VOODOO IN HAÏTI – du 7/11 au 30/12/22 – accès conditionné à un tarif d'entrée à l'abbaye de Saint-Savin, compris dans le cycle global de visite
Réservations animations : www.abbaye-saint-savin.fr / Infos : 05 49 84 30 00

Activités Associations culturelles et sportives

Activités du Centre Cantonal

Le Centre Cantonal Culturel reprend ses activités : conférences, sortie culturelle thématique, vide-greniers, couture, tarot, scrabble, chiffres et lettres, échange linguistique anglais/français.

Le 19 mai 2022, nous avons organisé une sortie à Bourges. Le CCC a loué deux mini-bus et une visite complète de la ville a été organisée par l'office du tourisme de Bourges avec la visite de la cathédrale, le Palais Jacques Cœur, un tour de la ville en petit train. Le déjeuner a eu lieu sur une place par un temps magnifique. Les 18 personnes participantes ont unanimement apprécié cette journée.



Le 23^e vide-greniers de Saint-Savin a eu lieu le 11 septembre, comme traditionnellement le 2^e dimanche de septembre. Cette année encore ce fut un grand succès tant de la part des exposants qui sont toujours contents de revenir à Saint-Savin, que de la part des visiteurs qui ont encore cette année été très nombreux. Le temps magnifique a également été de notre côté. Merci à tous les bénévoles du CCC qui organisent parfaitement cet évènement qui demande beaucoup de travail avant et après et donc de la disponibilité.

La première conférence de la saison a eu lieu le 14 octobre dernier. Monsieur Augustin nous a parlé du Code Noir de Colbert en 1685. Conférence particulièrement intéressante.

La prochaine conférence le 18 novembre. Francine Lebrun, Présidente de l'Université Inter-génération Populaire Blancoise présentera "l'Histoire du Costume et de la Mode (de l'occupation à notre époque)". Elle se tiendra au Centre Médico-Social de Saint-Savin.

Toutes nos conférences sont gratuites. Elles ont lieu à 20 heures.

Gartempe 206

LA CROISIÈRE 2022 de GARTEMPE 206

L'objectif principal de l'association est de participer à la mise en valeur de la vallée de la Gartempe avec le croisement des regards de la population tout le long de cette magnifique rivière. Le 12 août 2022 après avoir donné le top départ de la croisière 2022 à Yzeures-sur-Creuse, avec une sortie cyclotouriste Yzeures-sur-Creuse - Peyrat de Bellac (une dizaine de participants), la croisière s'est installée à Saint-Savin-sur-Gartempe. Grâce à l'implication de plusieurs associations, de la Municipalité et de quelques acteurs économiques de Saint-Savin, nous avons proposé un programme varié aux habitants et touristes de passage : exposition sur la Vallée de la Gartempe (206 km), randonnée pédestre, parcours « Terra aventura », animation de pêche avec simulateur, concours familial de pétanque, tarif réduit pour la visite de l'Abbaye, présentation des oeuvres de la galerie ER, visite guidée de la Fabrique du Point du Jour, concert de la chorale la Vie Chante. Pour clôturer cette belle et chaude journée, le public était convié à la soirée d'ouverture du Festival de Blues. Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui nous ont permis de réaliser l'organisation de cette journée et celles qui ont participé aux animations.

Le 13 août la croisière s'est arrêtée toute la journée à la fête du Pont Jouhet-Pindray et l'après-midi à Montmorillon. Cette même journée, les habitants du Saint-Savinois ont eu l'opportunité de rencontrer la randonnée des voitures anciennes, organisée avec l'auto-club de Paizay-le-Sec, partie d'Yzeures-sur-Creuse jusqu'au Montmorillonais avec une arrivée à la Bussière. Puis le 14 août la croisière s'est installée à Rancon (Haute-Vienne), le 15 matin à Châteauponsac, le 15 après-midi à Fursac (Creuse), ce périple s'est achevé le 16 à Lathus-Saint-Rémy avec la fête communale.

Nous vous invitons à consulter notre site documenté www.gartempe206.fr

Si cette aventure vous inspire de nouveaux projets et/ou vous donne envie de nous rejoindre, nous vous accueillerons avec un grand plaisir.

La présidente Annie Brugier Thoreau et le bureau



Le Pont des Artistes 86, Nouvelle association et boutique solidaire

Dans notre petite cité, où des artistes et artisans ont œuvré pour nous offrir cette magnifique Abbaye et tout notre patrimoine civil, est née en juillet l'association Le Pont des Artistes 86.

Le siège social et la boutique solidaire se situent au 2 bis rue des 4 vents.

Vous pouvez y venir pour vous renseigner, mais aussi donner et acheter des objets de déco, des livres, de la vaisselle, du linge, des accessoires, des jeux... Le tout est propre et en parfait état. L'argent récolté servira à soutenir les projets de l'association:

- soutenir les jeunes en formation artistique (musique, arts plastiques, artisanat d'art ...) dans la Vienne, ou dont la famille habite la Vienne et qui partent étudier ou se former ailleurs,
- soutenir les opérations de sauvegarde ou de restauration du petit patrimoine rural, civil ou religieux, mobilier ou immo-



bilier, public ou privé (pont, four à pain, instrument dans une église...),

- Sensibiliser les habitants au respect des règles d'urbanisme en secteur protégé ou sauvegardé.

Facebook : Le Pont des Artistes 86

email : lepontdesartistes86@gmail.com

tél : 0674231041

Boutique ouverte le samedi 10h30/12h30 et 15h30/18h30. 1^{er} vendredi du mois 9h30 - 12h30.

Autres jours voir sur la page Facebook et l'affichage sur la vitrine chaque semaine.

Activités Associations culturelles et sportives

Comité de jumelage du Saint-Savinois

Le 28 mai, le comité de jumelage a organisé autour de l'espace Raoul Porte à Saint-Germain une fête du jardin qui a rassemblé plus d'une dizaine d'exposants. Le but de cette manifestation était de recueillir des fonds au profit de victimes de la guerre en Ukraine. Grâce à la générosité des exposants et au dévouement des bénévoles qui ont fait et vendu des crêpes, une somme de plusieurs centaines d'euros a été remise à la Croix Rouge.

Durant le week-end du 15 août, le Comité de Jumelage du Saint-Savinois a célébré ses 60 ans de partenariat avec la ville de Malle en Belgique, et les 40 ans avec Hartley Wintney en Angleterre.



Les maires (ou leurs représentants) d'Angles-sur-l'Anglin, Antigny, Béthines, La Bussière, Nalliers, Saint-Germain, Saint-Pierre-de-Maillé, Saint-Savin et Villemort ont participé aux célébrations ainsi que plus de 50 représentants des villes jumelles.

En signe d'amitié, guidée par son maire, une importante délégation de la troisième ville jumelle, Heusenstamm en Allemagne, était aussi présente.

Après l'inauguration à Saint-Savin de l'aire de jeux proche du square d'Heusenstamm, une marche à travers les rues de Malle et

de Hartley Wintney a conduit les participants jusqu'à la place de la Libération où a été posé un panneau commémoratif.

Les célébrations se sont poursuivies avec la lecture - en français, en flamand et en anglais - et la signature des actes de renouvellement du jumelage dans une ambiance musicale assurée par le quintette Horn Revival, de Malle. Un déjeuner devant l'Abbaye a suivi l'échange des présents entre les municipalités.

Pour les participants les plus courageux, le programme des événements - nommé justement "au fil de l'eau" - a prévu deux trajets en canoë sur la Gartempe: entre Saint-Savin et Nalliers et entre La Bussière et Saint-Pierre-de-Maillé, où tous les participants ont été accueillis avec un grand enthousiasme par les municipalités locales, avec chaque fois la pose d'un panneau ou, comme à Saint-Pierre de Maillé, d'un totem directionnel, suivie par un vin d'honneur.

Un dîner festif a eu lieu le samedi soir à la "plage" d'Antigny, accompagné par la musique de l'ensemble de la Lyre Txaranga.

Les manifestations se sont conclues dimanche à Angles, au bord de l'Anglin, accompagnées à nouveau par les performances de Horn Revival et par l'échange de cadeaux entre les comités. Cette aventure humaine de relations fraternelles, initiée à Saint-Savin par les Pères Fondateurs en février 1960, s'inscrit dans une démarche responsable et constructive pour la paix, l'amitié, la solidarité intergénérationnelle et a pour but d'encourager les échanges entre les communautés dans tous les domaines - culturel, scolaire, sportif, social, économique - afin d'assurer le meilleur futur possible aux nouvelles générations.

Les cyclos randonneurs du Saint-Savinois

Après une période creuse due à la pandémie, les cyclos randonneurs du Saint-Savinois ont pu reprendre leurs activités (marche et cyclotourisme) au rythme habituel de 2 sorties par semaine. La variété des parcours proposés par les "gentils organisateurs" (qu'ils en soient remerciés) permet à chacun de participer en fonction de ses aptitudes. Le club se satisfait d'avoir enregistré plusieurs nouvelles adhésions au cours des derniers mois.

Le 7 mai le club a accueilli les cyclotouristes participant à la randonnée organisée par l'association "La Tomate contre la Dystonie" dont l'objectif est de soutenir la recherche sur la dystonie, maladie neurologique rare mais grave. Le club a apporté sa contribution en offrant une collation à plus de 70 cyclotouristes partis le matin de Beaumont-St-Cyr pour rejoindre St-Junien en parcourant 185 km.

Le 26 mai, le CPA de Lathus, organisateur de la Maxi Verte de la Gartempe, avait choisi St-Savin comme point de ravitaillement de cette épreuve de portée nationale réunissant près de 900 vététistes. Le club et la mairie ont apporté leur concours pour permettre aux participants de se restaurer dans de bonnes conditions sous un barnum installé près de l'église. Le fléchage du circuit aux alentours de St-Savin a été réalisé par les membres du club à la grande satisfaction des participants et du CPA qui nous a chaleureusement remerciés.



Les participants se sont dirigés vers Jouhet après avoir repris des forces au stand de ravitaillement

Le 4 septembre a eu lieu la 2ème randonnée annuelle organisée par le club. Elle a réuni 92 marcheurs et 55 cyclistes sur des parcours qui ont été unanimement appréciés par tous les participants, tout comme les postes de ravitaillement, si l'on en croit les messages de satisfaction qui nous ont été adressés. L'apéritif offert en fin de parcours a lui aussi rencontré un franc succès grâce aux succulents accompagnements préparés par nos adhérentes. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées.

Club de Gym Volontaire

Le Club de Gym Volontaire de Saint-Savin/Saint-Germain a repris les cours au dojo, allée des Rosiers à Saint-Savin, dès début septembre. Les adhérents ont retrouvé leur animatrice Marion, qui propose des cours adaptés :

- les lundis 19h30/20h30, et mercredis 9h15/10h15 ou 10h30/11h30 : gym posturale,
- les mardis 20h/21h : renforcement musculaire et cardio.

Le club de Gym Volontaire accueille toute personne à partir de 15 ans, hommes et femmes, et offre la première séance de découverte de l'un et/ou l'autre des cours dispensés.



L'adhésion annuelle est très raisonnable compte tenu de la qualité des cours proposés : 1 cours 60€, tous les cours 120€.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre ! Pour plus de renseignements : 06.87.16.39.33.

Activités Associations culturelles et sportives

AAPPMA "Les Martins Pêcheurs"

Cette année encore, nos poissons ont souffert. La sécheresse fut telle que plus de 1600 km de rivières sur 4600 km que comprend notre département, ressemblent plus à des chemins creux où il ferait bon se promener à pied.... Notre Gartempe et notre Salleron font piteuse mine ! l'herbe et les assecs envahissent le lit de nos rivières et ruisseaux. C'est pourquoi, la Fédération départementale en plein accord avec nous a décidé de faire une demande de classement de la totalité du bassin de la Gartempe en ZRE (Zone de Répartition des Eaux)

Ce statut de ZRE est pris quand la masse d'eau est reconnue insuffisante en quantité par rapport aux besoins des acteurs économiques (agriculteurs, industriels, ...), quand il y a risque de pénurie d'eau potable pour les habitants d'un territoire et d'atteinte irréversible à la biodiversité de la rivière et de son bassin.

Ce statut de ZRE permettra un meilleur contrôle de la consommation de l'eau et une répartition des prélèvements plus équitable entre les parties amont et aval. Les prélèvements seront mieux encadrés sur l'ensemble de la rivière en sécurisant la consommation humaine, en préservant le milieu aquatique, qui est la ressource de demain.

Le Camping du Moulin de la Gassotte a été labellisé "Gites de Pêche", ce qui est une très bonne nouvelle au regard de son emplacement sur la rive de la Gartempe.

Le Grand Étang de La Puye a fait l'objet d'un empoissonnement normal en carpes, gardons, tanches, sandres, perches, brochets et Black Bass, après avoir été vidé avec la réserve en décembre 2021. Un chemin blanc exclusivement réservé aux piétons, y a été aménagé du côté ouest, à la grande satisfaction des

pêcheurs et des promeneurs.

Des lâchers de truites ont été réalisés, représentant au total 600 kilos, dont 400 kilos ont été financés par la Fédération Départementale et 200 kilos l'ont été par notre AAPPMA, qui a par ailleurs financé un lâcher de 100 kilos de truites portions et un même poids en truites de 1 à 2 kilos.

Tout cela grâce à vous ! Quand vous prenez votre permis chez un de nos dépositaires, ou sur internet en cochant la case AAPPMA de St Savin, vous nous apportez un montant de 13€50 par carte de pêche majeur. Sans cette précision, nous ne touchons rien et nous ne pouvons pas faire de rempoissonnements importants ni d'aménagements.



Cette année, nous avons participé aux 4 concours de pêche organisés sur les communes de Nalliers, St Germain, St Savin et Antigny, aux animations de l'Association Gartempe 206 ainsi qu'à la Fête des Associations, avec un stand présentant nos activités, des jeux pour enfants, des présentations de la vie aquacole, un simulateur de pêche très apprécié des pêcheurs et non pêcheurs.

Nous réitérons nos remerciements à nos Maires qui nous aident financièrement tous les ans, et à nos dépositaires sans lesquels, il n'y aurait pas de pêche possible.

CA St Savin/ St Germain Football

SAISON 2022-2023

L'intersaison a vu des améliorations structurelles au sein du stade Municipal François PRAT avec la mise aux normes des mains courantes et l'équipement de sièges au niveau de la tribune.

Une nouvelle saison vient de démarrer avec un objectif pour notre équipe fanion, au regard de la nouvelle réforme engagée par la Fédération Française de Football, de maintien en haut de tableau de Division Régionale R2. En effet, le nombre d'équipes en Régionale va être réduit avec pour conséquence d'augmenter le nombre de descentes par poule (4 à 5 descentes selon les poules contre 2 aujourd'hui).

Pour cette nouvelle saison, le club a engagé :

- 2 équipes séniors (une en division régionale R2, une en division départementale D3),
- 6 équipes jeunes (une équipe U 17 en division Départementale 2, une équipe U 15 en Départementale 2, deux équipes U13 en Départementale 3, une équipe U 11 et une équipe U9 qui disputent des plateaux).

Le club compte à ce jour 110 licenciés, toutes catégories confondues.

L'Ecole de Football, qui fonctionne tous les mercredis après-midi, rassemble cette année une soixantaine de licenciés soit un effectif stable par rapport aux années précédentes

Informations Utiles

Dispositif Ecowatt - Information du Syndicat ENERGIES VIENNE

Dans le but de vous accompagner au mieux tout au long de l'hiver, SOREGIES incite les habitants de la Vienne à s'inscrire aux alertes Ecowatt.

Ecowatt est un dispositif national, cocréé par le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) et l'Ademe, qui communique en temps réel le niveau de consommation d'électricité des Français. Ainsi en cas de tension sur les réseaux d'électricité au niveau régional SOREGIES vous préviendra par mail ou SMS afin que vous puissiez adopter les bons gestes pour baisser votre

consommation ou la reporter à un autre moment.

Sorégies sollicite dès à présent ses clients par courrier, uniquement ceux dont elle ne dispose ni de l'adresse mail ni du téléphone portable, de façon à pouvoir les informer sans délai le moment venu. Les données collectées spécifiquement pour le dispositif Ecowatt ne seront utilisées que pour

ces alertes, qui participent à l'effet de sobriété énergétique impulsé au niveau national.

Vous pouvez également compléter sans attendre le formulaire de collecte de données et de consentement, accessible depuis le QR code présent sur le courrier ainsi que sur vos factures, ou en allant directement sur le site de la SOREGIES.

Informations utiles

Recensement de la population

Il se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023 et concerne tous les habitants de notre commune. Par conséquent, pendant cette période, l'agent recenseur déposera dans la boîte à lettres associée à l'adresse de votre logement, la notice d'information avec les identifiants de connexion, permettant de vous faire recenser par internet. Ce protocole permet de recenser plus de 30 % des logements sans visite de l'agent recenseur.

Bien entendu, la réponse sur les questionnaires papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser la collecte électronique et, dans ce cas, l'agent recenseur rencontre les habitants et leur fournit la notice d'information.

Nous vous demandons de réserver un bon accueil à l'agent recenseur.

Transport solidaire

En partenariat avec la Commune, l'association CIF-SP de Poitiers, propose un service de transport solidaire à nos habitants. Ce service consiste à mettre en relation des chauffeurs bénévoles et des bénéficiaires pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontreraient des difficultés de mobilité ou ne sont plus en capacité de se déplacer par leurs propres moyens (ou via d'autres dispositifs de transport existants) pour des destinations ou des horaires particuliers.

Le transport solidaire vise à répondre aux besoins de mobilité pour des trajets ponctuels, dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres.

En vue de bénéficier de ce service pour toute demande de déplacement, il est nécessaire de s'inscrire au préalable auprès de la mairie, dès que possible et, au plus tard, 48 heures à l'avance.

France Services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Des agents France Services formés, peuvent vous aider dans vos démarches et trouver des solutions en lien avec un réseau de partenaires.

Ils vous recevront avec ou sans rendez-vous (service gratuit), à la Maison Départementale des Solidarités de Chauvigny, Zone Industrielle de Peuron, 7 rue des Entrepreneurs.

Horaires : Lundi 8h30-12h - Du mardi au jeudi : 8h30-12h/13h30-17h. (16h30 le vendredi).

Tél. : 05.49.47.28.69. - 05.49.46.41.56.

Mail : chauvigny@france-services.gouv.fr

Permanence de la DGFIP tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00 afin de répondre à tous les besoins des usagers en matière de fiscalité (impôts sur les revenus, taxes foncières, paiement taxe locale ...).

Civisme/Savoir-vivre

INCIVILITE : le cauchemar des poubelles

Le point noir est identifié dans la Grand'Rue, au carrefour avec la rue Léon Caillon. Comment pouvons nous qualifier ces personnes qui passent outre les interdictions, pourtant formulées de manière explicite par voie écrite, tant dans les boîtes à lettres que par voie d'affichage ?

Quelles sont elles ?

Dans quel langage faut-il leur parler ?

Elles se permettent de venir se débarrasser de leurs poubelles en dehors des jours prévus, dans le but de maintenir propre leur espace privé et de salir l'espace public et, qui plus est, loin de leur domicile ! Il s'agit probablement d'une

volonté délibérée de manifester son mécontentement contre le nouveau système de collecte, ou bien contre la municipalité qui ne ménage pourtant pas ses efforts auprès du SIMER pour que cette situation transitoire ait le moins d'effets négatifs sur l'environnement et la propreté.

Ces comportements égoïstes sont condamnables et ont pour effet de nuire à l'ensemble de la population et à la réputation touristique de la commune.

La municipalité entend se donner tous les moyens nécessaires pour parvenir à identifier les auteurs de ces incivilités et porter plainte.

CALENDRIERS DE COLLECTE 2023

Ils seront disponibles d'ici la fin d'année :

- dans vos mairies
ou sur simer86.fr

Pensez à bien vérifier votre jour et votre semaine de collecte.

La bonne pratique :

sortir votre bac à partir de 19h la veille du jour de collecte.



AGENDA NOVEMBRE 2022 / FÉVRIER 2023

- | | |
|------------------|--|
| 18 novembre 2022 | Conférence, "L'Histoire du costume et de la mode" (de l'occupation à notre époque), Centre médico-social, Saint-Savin à 20 h. |
| 9 décembre 2022 | Conférence, "Les colombiers de Brenne et de ses abords", (vallée de l'Anglin et de la Gartempe), salle des associations, Villemort à 20 h. |
| 17 décembre 2022 | Concert de Noël, La Vie Chante, Abbaye Réfectoire des Moines, à 20h30 |
| 4 janvier 2023 | Les Vœux du Maire, Réfectoire des Moines, à 18h30 |